



UNC

🕒 Union National des Combattants de Férel

uncferel56130@gmail.com

@ COURRIEL

L'association a été créée en le 26 novembre 1918 à l'initiative du Ministre Georges Clémenceau et du Père Brottier, Directeur des « Orphelins apprentis d'Auteuil ».

Elle est reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920.

Des anciens combattants au nombre de 80 réunis le 24 mai 1930 décident de fonder une section locale de l'U.N.C (Union Nationale des Combattants) ; Mr Joseph Evain est nommé Président.

En 1968 la section U.N.C de Férel compte 30 adhérents de 14/18 et 11 de 39/45.

Le 17 mars 1968 des anciens combattants d'AFN décident de constituer une section UNC-AFN autonome rattachée statutairement à l'UNC (41 membres). Cette dernière se déclare le 21 avril 1976 à la Préfecture du Morbihan en association loi 1901.

Dans le but de l'unification du mouvement, une nouvelle déclaration est transmise à la Préfecture du Morbihan sous le titre : « Union Nationale des Combattants » Section de Férel le 27 mai 2002.

En août 2019, l'association UNC Férel compte 41 adhérents dont 25 AFN, y compris 3 épouses d'anciens combattants, de 5 combattants OPEX et de 11 Soldats de France, dont l'adhésion est de maintenir les liens entre les anciens combattants de toutes les générations, de défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres, et perpétuer le devoir de mémoire des morts pour la patrie et de ceux qui ont donné leur vie pour sauver leur liberté.

En 2019, l'association UNC Férel a marqué les 100 ans de l'UNC, et les 51 ans de la section UNC-AFN.

L'association rassemble :

- › Anciens du service militaire
- › Militaires d'active ou de réserve
- › Combattants de tous les conflits (39-45, Indochine, Corée, TOE, AFN, OPEX)
- › Veuves et orphelins de tous les conflits
- › Veuves d'Anciens Combattants
- › Sympathisants



Bureau

Président: Bertrand Fontaine

Vice Président : Jean-Bernard Le Griffon

Secrétaire : Hélène Touyères

Secrétaire adjoint : Bernard Imbert

Trésorier : Olivier Bochet

Trésorier adjoint : Ferdinand Philippe

Membres: Didier Biguet, Guran Crusson, René Denigot, Marc Guriec, Paul Le Déan, Joseph Le Gland et Roger Peoc'h

MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00

Mardi et Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi (hors juillet/août) :

09h00 - 12h00